Envoyé en préfecture le 04/10/2021
Reçu en préfecture le 04/10/2021
Affiché le 04/10/2021
ID : 059-215901299-20210928-04102021_D37BP-DE

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021
CONVOCATION DU 24 SEPTEMBRE 2021

Le 28 septembre 2021, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET,

EXCUSÉE AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme PERAL à M CHOCRAUX

ABSENTE :

Mme DELTOUR

Secrétaire de séance : Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°37/2021

Décision Budgétaire Modificative n°1.

Vu les dispositions comptables et financières des articles L.2311-5 et L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'instruction comptable M14 ;
Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'ajustement suivant :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	
Article (Chap.) Opération	**Montant**
6251 (011) : Voyages et déplacements	-845,00
6817 (68) : Dotation prov. pour dépréciation des actifs circulants	+845,00
60612 (11) : Énergie – Électricité	- 8250,00
6411 (12) : Personnel Titulaire	+6000,00
6413 (12) : Personnel non titulaire	+2250,00
Total Dépenses	**0,00**

Envoyé en préfecture le 04/10/2021
Reçu en préfecture le 04/10/2021
Affiché le 04/10/2021
ID : 059-215901299-20210928-04102021_D37BP-DE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité (18 voix pour), la décision budgétaire modificative N°1.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX

MAIRIE de CAPPELLE-en-PEVELE
59242

DATE DE PUBLICATION : 04/10/2021
DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 04/10/2021